

Pyrénées-Cerdagne : les nouveaux élus communautaires en ordre de marche à Estavar



Les élus communautaires de Pyrénées-Cerdagne. - Frédérique Berlic

La commune accueillait le premier conseil communautaire de la nouvelle mandature de l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne. La séance était marquée par l'installation des nouvelles instances de gouvernance, la désignation des commissions et l'examen des premiers grands dossiers financiers et stratégiques du mandat.

Après que les dix vice-présidents se sont présentés et ont été installés officiellement, Georges Armengol, président de l'intercommunalité Pyrénées-Cerdagne prononçait un discours placé sous le signe du rassemblement et de la responsabilité collective. *"Ce premier conseil communautaire est un moment particulier dans la vie démocratique de notre Pyrénées-Cerdagne et encore plus lorsque les élections ont exprimé des sensibilités différentes et des attentes contrastées, a déclaré le président. Notre assemblée est pluraliste, c'est une réalité démocratique qu'il faut considérer comme une richesse".* Tout en rappelant la bonne santé financière de la collectivité, il a alerté sur les conséquences des décisions nationales pesant sur les budgets locaux : *"Les collectivités ne sont pas la cause des déséquilibres publics et représentent pourtant 70 % de l'investissement public au profit de nos entreprises", a-t-il insisté.*

Le président a également détaillé les principes qui guideront le fonctionnement de cette nouvelle mandature : dialogue entre les communes, transparence dans les décisions budgétaires, équité territoriale et efficacité dans la conduite des grands projets intercommunaux, notamment le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant Schéma de cohérence territoriale (Scot) et le transfert de charges voirie. À ses côtés, Philippe Guisset, maire d'Estavar, premier vice-président, en charge des finances et des ressources humaines été particulièrement associé à cette volonté de construire une gouvernance collective et apaisée, fondée sur la concertation entre les communes et le travail de proximité avec les élus du territoire.

Dynamique de coopération et de construction collective

Les élus ont examiné un ordre du jour particulièrement fourni. Parmi les principales délibérations figuraient l'installation du nouveau conseiller communautaire titulaire de Valcebollère, la fixation des indemnités du président et des vice-présidents, la création de la conférence des maires, ainsi que l'élection des membres des commissions réglementaires et des représentants dans les organismes extérieurs. Les dossiers financiers ont occupé une large place dans les débats avec l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2025, les affectations de résultats, plusieurs décisions modificatives budgétaires, la mise en réserve du taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE), ainsi que les orientations autour de la taxe de séjour 2027.

D'autres sujets importants ont également été abordés comme la tarification du Passet à Porté-Puymorens, une demande de subvention pour le Musée de Cerdagne au titre du fonds d'aide à la restauration des Musées de France, des dossiers de fonds de concours en développement économique, ainsi que les modalités de concertation liées à la Déclaration de projet emportant mise en compatibilité (DPMEC) de Bourg-Madame.

Au terme de cette première séance de travail, les élus communautaires ont affiché leur volonté commune d'inscrire cette nouvelle mandature dans une dynamique de coopération et de construction collective au service du territoire cerdan et de ses habitants. *"En tant que 1^{er} vice-président, nous avons beaucoup travaillé avec Georges Armengol et les personnels de l'intercommunalité pour faire en sorte que l'on puisse exprimer de nouvelles idées, de les mettre au vote et d'avancer sur une vision claire de l'avenir de notre communauté",* a clôturé Philippe Guisset.